

DETAIL ANNEXE A L AVENANT 3 CONVENTION - AMSOM

	Désignations	Libellé	Montant Ht	Motivations (justification) des Travaux supplémentaire ou mois-values
Construction	N° 25106-02	Suppression alimentation électrique et contrôle d'accès MI Lot 7	- 6 103,89 €	Décision CCALN de laisser libre l'accès au site. Incidence : Moins-value suppression alimentation électrique et contrôle d'accès MI Lot 7
	N° 25106-19	Charpente industrielle au lieu de traditionnelle	- 34 918,00 €	Après confirmation par le Bureau de Contrôle de la non- obligation de recoupement feu en combles et afin de permettre de rester dans l'enveloppe économique initiale, suite aux traitements des héberges et aux demandes des praticiens, la Maîtrise d'œuvre à proposer de poser une charpente industrielle en lieu et place de la charpente traditionnelle.
	N° 25106-20	Menuiseries bois/alu accepté	- 40 000,00 €	Après confirmation par l'entreprise de la conformité thermique des menuiseries extérieures bois/alu et pour permettre de rester dans l'enveloppe économique, suite aux traitements des héberges et aux demandes des praticiens, la Maîtrise d'œuvre à proposer de remplacer les menuiseries aluminium par des menuiseries bois.
	N° 25106-05	Modifications des soutènements avoisinants et traitement des héberges	18 929,10 €	En phase préparation en l'absence de mission de contrôle technique héberges, il a été décidé d'araser les mur propriété d'AMSOM et de conforter un mur s'avérant non stable (angle sortie secours parc de stationnement) travaux non réalisés en phase démolition. Par ailleurs, lors du constat d'huissier et du référé préventif, les riverains ont fait part de leur souhait d'un abaissement des murs (côté rampe du parc de stationnement). En conséquence il a été décidé d'abaisser les murs périphériques du "jardin " de la MSP et de la rampe du PK. Incidence : moins value MUR L , plus value évacuation des terres, plus value création de clôtures/garde-corps.
	N° 25106-06A	Refection de la couverture local vélos et OM	15 301,83 €	Prestation réintégrée au marché ZUB - initialement consultation entreprise lors de la phase démolition
	N°25106-8	Remplacement alarme de type 4 part alarme de type 2B	11 125,55 €	Après avis bureau de contrôle sur la compatibilité alarme de type 4 avec contrôle d'accès, décision de mise en place d'une alarme de type 2B
	N°25106-9	Mise en place de 3 caméras rampe d'accès et parking sous-terrain	6 881,56 €	Demandes faite par les professionnels de santé lors de la réunion du 12/03/2026 - renfort sécurité accès au parc de stationnement souterrain
	N°25106-10	Complément pour RJ45 pour les bornes WIFI, incluant 13 bornes WI-FI	9 621,31 €	Demandes faite par les professionnels de santé lors de la réunion du 12/03/2026 - mise en place de prises RJ45 supplémentaires
	N°25106-11	Création des EAS	6 345,29 €	Après avis bureau de contrôle sur le dimensionnment et les modalités de création d'espaces d'attente sécurisées poiur les personnes à mobilité réduites, modification des EAS avec création de porte double CF 1 heure.
	N°25106-12	Complément boîtes de sol et PC cabinets et salle de réunion	25 120,62 €	Demandes faite par les professionnels de santé lors de la réunion du 12/03/2026 - ajout Complément boîtes de sol (prises électriques et RJ45) cabinets médecins et salle de réunion
	N°25106-13 A	Modification plan électrique pôle kinés	12 806,62 €	Demandes faite par les professionnels de santé lors de la réunion du 12/03/2026 - modifications installations électriques Lot Électricité.
	N°25106-14	CVC modifications des Pôles dentistes et Kinés	18 775,85 €	Demandes faite par les professionnels de santé lors de la réunion du 12/03/2026 - modifications alimentions fluides Lot CVC.
	N°25106-15	Réseau TV complémentaire à la demande du Dr HEBERT	4 880,41 €	Demandes faite par le Docteur Hébert lors de la réunion du 12/03/2026 - instalallation d'un réseau TV complémentaire
	N°25106-16	Modification Cloisonnement EAS (menuiserie intérieure)	- 325,00 €	Après avis bureau de contrôle sur le dimensionnment et les modalités de création d'espaces d'attente sécurisées poiur les personnes à mobilité réduites, modification des EAS avec suppression double portes intermédiaires dans circulation.

N°25106-17	Modification menuiserie Ext. pôle dentiste et atelier podologue	- 3 364,50 €	Pôle dentiste : En l'absence de praticiens désignés et de retour sur le matériel à implanter et après sollicitation Bureau Études Technique sur le matériel à fournir par les praticiens et/ou la CCALN, modification des locaux et suppression de certaines baies. Podologue : suite à demande de la CCALN de modifier l'emplacement des infirmiers et des podologue, modification des locaux et suppression de certaines baies.
N°25106-18	Faux plafonds et luminaires des locaux des praticiens	- 13 947,00 €	Proposition MOE modification des prestations dans une recherche d'économie.
N°25106-25	Cloisons et porte plombées dans local radiologie	25 742,98 €	Pôle dentiste : En l'absence de praticiens désignés et à la demande de la CCLAN - anticipation de la protection local radio panoramique. Afin d'éviter des surcoûts supplémentaires lors de l'installation des dentistes.
N°25106-26	Modification installation électrique pôle dentistes	8 854,03 €	Poste inhérent aux modifications apportés au pôle dentiste.
N°25106-27	Sol en résine époxy et peinture des murs locaux trie OM, DASRI	5 371,77 €	DASRI : Sols et murs prévus brut. Modification prestation - mise en œuvre peinture epoxy.
N°25106-28	Modification plan cabinet Podologue	14 474,04 €	Podologue : En l'absence de retour des praticiens désignés et après échange avec Madame Guette demande de doubler le nombre de praticiens - conséquence modification des locaux - ajout distribution lots techniques, modifications cloisonnement, modification distribution (porte int.) et portes CF sur circulations commune.
N°25106-29	Menuiseries intérieures pôle Dentiste	1 894,00 €	Pôle dentiste : En l'absence de praticiens désignés et de retour sur le matériel à implanter et après sollicitation Bureau Études Technique sur le matériel à fournir par les praticiens et/ou la CCALN, modification des locaux - ajout d'une porte supplémentaire.

VRD	N° 25106-21	Canalisation en PVC CR8 au lieu de Grès	- 1 543,70 €	Le PVC a été accepté pour l'assainissement par le gestionnaire (Com de Com NAL), le remplacement du grès par du PVC a donc été acté, pour maintenir l'enveloppe économique du projet.
	N° 25106-06A	Traitement des héberges	52 480,12 €	En l'absence de sondages et en l'absence de relevé altimétrique des avoisinants - l'entreprise ZUB a effectué des sondages au droit des ouvrages à réaliser. Il a été constaté que les murs avoisinants ne sont pas fondés ou reposent sur des murs anciens en brique non fondés également. Il a été décidé de la mise en œuvre de mur en L afin de conforter les avoisinants, la dépose et repose des murs béton s'avérant impossible dans ce contexte. Par ailleurs, lors du référé préventif, l'expert a demandé d'augmenter les linéaires traités. Incidence : doublement du coût du fait de cette demande.
	N°25106-30	Traitement des héberges (parcelles 802/807 local OM et parcelle 824)	13 947,17 €	En phase préparation en l'absence de mission de contrôle technique héberges, il a été décidé de conforter le mur s'avérant non stable depuis angle MI 01 et partie mur riverain (parcelle 802) . Après terrassements complémentaires notamment lors des terrassements effectués pour l'implantation du transformateur Enedis, il s'avère que l'ensemble des murs sont insuffisamment fondés et non stables. Il a été décidé de conforter ces murs par construction de mur de soutènement. Par ailleurs il a été demandé l'ajout d'un muret de soubassement pour la clôture de la parcelle 824.

Total 152 350,16 €

Montant des aléas 175 348,20 €

Après validation des devis montant Aléas restants 22 998,04 €